

On pense différemment à Paris, dans les zones urbaines et dans le rural

Régis Bigot, Georges Hatchuel, Laurent Ortalda

Comment les opinions se forment-elles au sein de la population ? On étudie souvent l'influence des caractéristiques telles que l'âge, le revenu, le diplôme ou la profession, mais on néglige couramment les effets du lieu de résidence. Il est vrai que le développement des réseaux de transports et de télécommunications a créé les conditions d'une plus grande circulation des hommes et des idées. On pourrait alors penser que cette globalisation a réduit l'incidence du lieu de résidence sur la vie, les attitudes et les opinions de chacun.

L'enquête "Conditions de vie et Aspirations" du CRÉDOC permet de confirmer, au contraire, que la taille d'agglomération de résidence reste, depuis 16 ans, un élément structurant de la répartition des opinions. Aujourd'hui, ce critère est aussi important que l'âge et le niveau de formation.

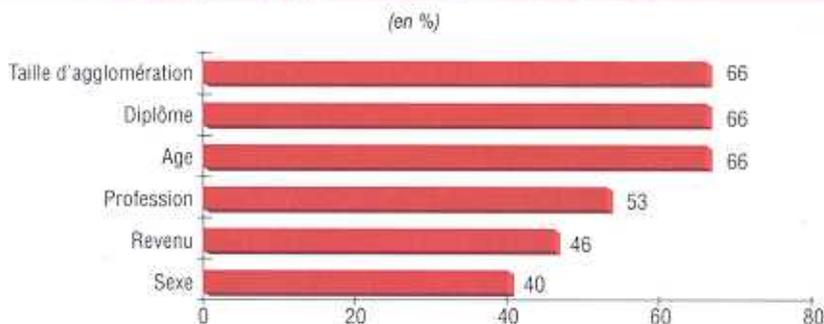
L'enquête révèle ainsi que les ruraux sont plus conservateurs vis-à-vis des institutions, plus indulgents à l'égard du fonctionnement de la justice, plus rétifs face au développement de l'informatique, plus satisfaits de leur cadre de vie, se sentent en meilleur état de santé, sont moins inquiets et sont plus traditionalistes en matière de mœurs que les franciliens. De façon générale, sur beaucoup de ces sujets, la densité urbaine exerce également un rôle : les provinciaux urbains occupent une place "intermédiaire" entre les ruraux et les franciliens.

Le lieu de résidence est aussi influent que l'âge ou le diplôme

Les opinions des Français sur l'évolution de la société, l'environnement, le niveau de vie ou encore leurs inquiétudes, sont le plus souvent analysées en fonction de leur âge et de leur revenu, beaucoup plus rarement en fonction de la taille d'agglomération de résidence. Or, depuis le début des années 80, l'âge et le revenu ont nettement perdu de leur influence. En 1999, l'âge est un facteur déterminant de la formation des opinions dans 66 % des cas, contre

93 % en 1982. Sur la même période, l'influence du revenu a chuté de 73% à 46 %. A l'opposé, le diplôme a pris beaucoup d'importance (66 % contre 33 %), de même que la profession (53 % en 1999, contre 33% en 1982). Le lieu de résidence apparaît en revanche comme une caractéristique beaucoup plus stable : en près de vingt ans, son incidence s'est maintenue à un niveau relativement élevé (66 %), et se trouve aujourd'hui *ex-æquo* avec le diplôme et l'âge, au premier rang des variables qui ont le plus d'influence sur l'opinion des Français.

La taille d'agglomération, le diplôme et l'âge sont les principaux facteurs expliquant la répartition des opinions en 1998-1999



Lecture : La taille d'agglomération est un facteur déterminant de la répartition des opinions dans 66% des cas

Source : CRÉDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français", 1998-1999.

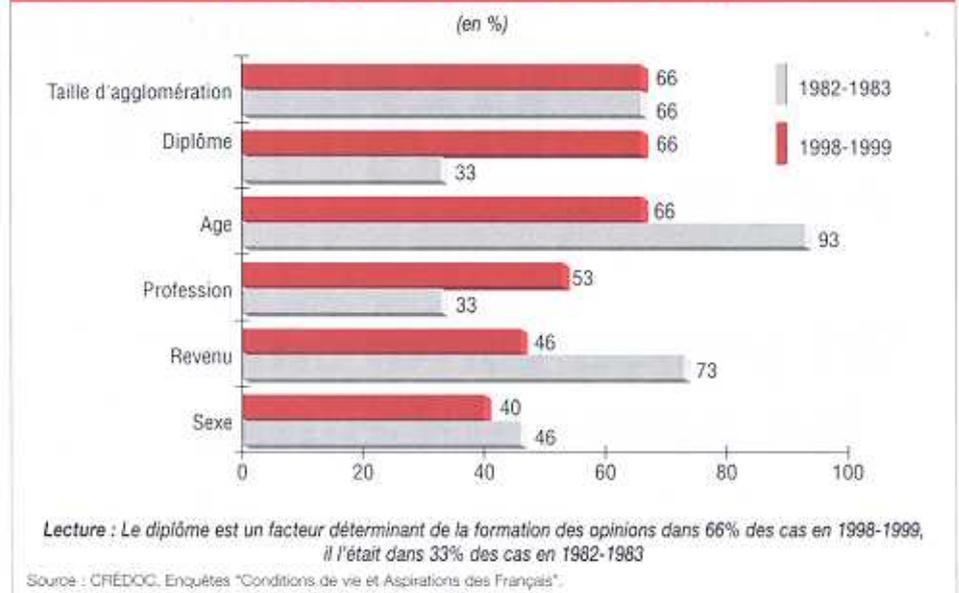
Une hiérarchie bouleversée

En près de vingt ans, l'incidence de l'âge et celle du revenu sur la formation des opinions ont diminué chacune de 27 points. Par contre, celles du diplôme et de la profession ont augmenté de plus de 20 points.

Au cours des années 90, en effet, le niveau de diplôme est devenu un des facteurs déterminants de la volonté de transformer la société et ses institutions : les individus dont le capital culturel est relativement faible se caractérisent aujourd'hui par une demande accentuée de réformes "radicales" tandis que les diplômés sont moins demandeurs de changement. Dans le même temps, les cadres supérieurs sont devenus beaucoup plus critiques que les ouvriers ou les employés à l'égard du fonctionnement de la justice.

A l'inverse, le revenu n'est plus aujourd'hui un facteur déterminant de la perception de son état de santé, ce qui traduit d'une certaine manière la démocratisation du système de soins français. Enfin, le sentiment d'inquiétude qui caractérisait très franchement les personnes âgées au début des années 80 n'est plus, en 1998-1999, un élément de différenciation par rapport à l'ensemble de la population ; celle-ci est globalement devenue plus inquiète qu'elle ne l'était il y a 16 ans.

L'influence de la taille d'agglomération sur les opinions est restée constante entre 1982-1983 et 1998-1999



Parmi les cinq grands thèmes d'opinions retenus par le CRÉDOC, c'est en matière d'environnement que les disparités d'attitudes en fonction de la taille d'agglomération sont les plus fortes ; elles sont les plus faibles en ce qui concerne les perceptions de l'évolution du niveau de vie. Ces différences opposent ruraux et franciliens, les provinciaux urbains occupant une place intermédiaire.

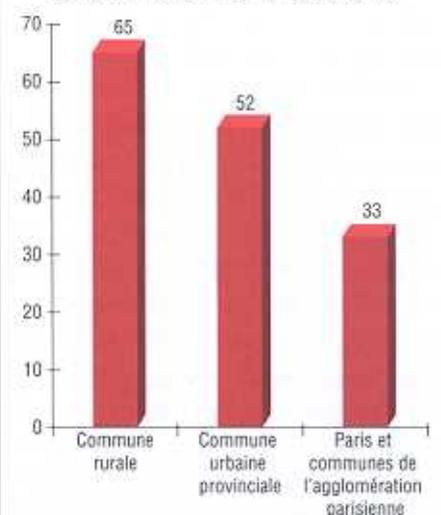
Des écarts considérables de perception de l'environnement

Comparés aux ruraux, les urbains - et plus particulièrement les franciliens - se sentent de moins en moins bien dans leur région. Jamais les écarts géographiques de perception sur l'état de l'environnement n'ont été aussi forts. Ainsi, les franciliens sont-ils aujourd'hui presque 5 fois moins satisfaits de leur cadre de vie que les ruraux, contre 2,9 fois moins en 1992-1993. De même, 65% des ruraux jugent "bon" l'état de l'environnement dans leur région en 1998-1999, contre 33% des franciliens.

La taille de l'agglomération où l'on réside joue aussi, mais de façon inverse, sur les jugements relatifs à l'état de l'environnement en France : les ruraux et les provinciaux portent un regard nettement plus pessimiste que les franciliens. Comme si les ruraux et les provinciaux voyaient dans la référence à leur région, leur propre zone d'habitation, et dans la référence à "la France", un espace urbain se référant finalement surtout à la région parisienne.

Les provinciaux ont une meilleure appréciation de l'environnement dans leur région que les Parisiens

Proportion d'individus qui jugent "bon" l'état de l'environnement dans leur région (en %)



Source : CRÉDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français", 1998-1999

Une relative homogénéisation des mœurs

En matière de mœurs (famille, mariage, travail des femmes, etc.), la localisation géographique est aujourd'hui un peu moins prégnante, que ce soit en valeur absolue, ou toutes choses égales par ailleurs : le modernisme se diffuse maintenant plus vite dans les communes rurales que dans les zones urbaines. Tout se passe comme si les valeurs modernistes étaient "contagieuses" : elles se propagent de proche en proche, de sorte que les ruraux perdent, mais progressivement, leur relatif traditionalisme.

En même temps que la proportion de traditionalistes a diminué dans l'ensemble de la population, l'influence de la localisation s'est donc nettement atténuée. Certes, les ruraux sont aujourd'hui 2 fois plus traditionalistes que les franciliens, mais ils l'étaient 4 fois plus en 1982-1983 (ces calculs font abstraction de la sur-représentation des personnes âgées en milieu rural).

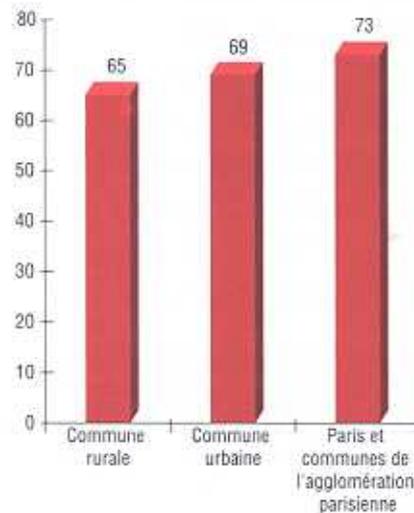
Le monde rural est teinté d'un certain conformisme

La plupart de nos concitoyens (80%) estiment que la société française a besoin de se transformer profondément. Toutefois, les ruraux se trouvent en repli sur cette question : ils sont 1,4 fois moins nombreux que les franciliens à le penser. Cette opposition relative au changement est-elle une réaction aux bouleversements intervenus dans le monde rural (faillites agricoles, exode rural, crise identitaire...) ?

Il reste que ce conformisme sociétal s'exprime également à travers une plus grande confiance dans la justice ou dans une réticence plus prononcée concernant la diffusion de l'informatique (en dehors du fait que les communes rurales comptent proportionnellement moins de jeunes).

Les franciliens se montrent plus critiques à l'égard du fonctionnement de la justice

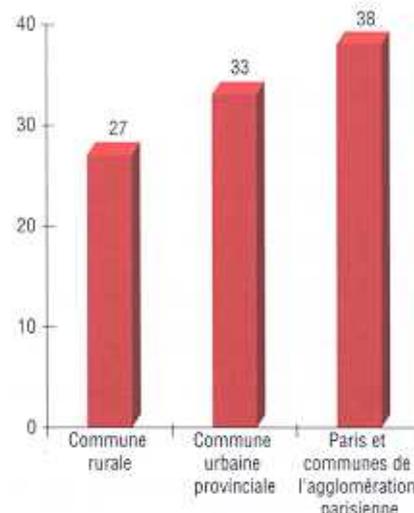
Proportion d'individus considérant que la justice fonctionne plutôt mal (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français", 1998-1999

Les urbains sont plus favorables à la diffusion de l'informatique que les ruraux

Proportion d'individus favorables à la diffusion de l'informatique (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français", 1998-1999

Des provinciaux plus sereins

La localisation géographique exerce aussi une certaine influence sur les inquiétudes : les craintes (d'une maladie grave, d'un accident de la route, d'une agression dans la rue, etc.) augmentent avec la densité urbaine. De fait, les Parisiens sont 1,4 fois plus souvent inquiets que les ruraux, à revenu, diplôme, âge, sexe et catégorie sociale égaux.

Les opinions étudiées dans cette enquête

Cinq grandes séries d'attitudes ont été retenues pour cette analyse. Elles devaient répondre, pour l'essentiel, à deux caractéristiques. D'abord, être significatives des principaux courants d'opinions (optimisme - pessimisme, traditionalisme - modernisme, conservatisme - réformisme, etc.), et ensuite, être disponibles dans l'enquête à deux périodes éloignées dans le temps [16 ans d'intervalle].

Les cinq grands domaines d'attitudes retenus sont les suivants :

- les demandes de transformation de la société et la crainte face au développement de l'informatique ;
- la perception de l'évolution des conditions de vie, passées et à venir ;
- les opinions sur le cadre de vie et sur l'état de l'environnement ;
- quelques opinions sur les mœurs (famille, mariage, travail des femmes, etc.) ;
- les inquiétudes et la perception de son état de santé.

Dans un autre registre, on estime deux fois plus souvent être en bonne santé en province qu'à Paris. Il est assez difficile de donner un sens à cette singularité. Tient-elle au fait que les provinciaux, favorisés par un cadre de vie perçu comme favorable, font part ici d'un certain optimisme ? Les franciliens sont-ils davantage atteints par le stress, la nervosité ou la morbidité ? Toujours est-il qu'une fois de plus, la composante géographique engendre des disparités significatives.

Une même perception du niveau de vie

Les ruraux déclarent s'imposer des restrictions plus rarement que les

franciliens (1,4 fois moins souvent). Ce résultat confirmerait une certaine image populaire, qui présente les ruraux comme des personnes économes – et qui ne s'en plaignent pas – et les urbains comme des individus prodigues – et qui n'en auraient jamais assez.

En revanche, le lieu de résidence n'a aucune influence sur la perception de la situation économique et notamment sur la façon dont chacun voit l'évolution de son niveau de vie. Habiter dans le rural ou dans l'agglomération parisienne ne se traduit donc pas vraiment par des différences dans les jugements portés sur sa propre situation financière, sur ses conditions de vie ou sur son pouvoir d'achat. ■

Les principales différences d'opinions

	Commune rurale	Commune urbaine provinciale	Paris et communes de l'aggl. parisienne
Jugement favorable sur l'environnement régional	+++	++	---
Modernisme en matière de mœurs	--	-	++
Demande de transformation de la société	--	+	++
Sévérité à l'égard de la justice	--	--	++
Friolité face à l'informatique	+	-	-
Degré d'inquiétudes	--	-	++
Perception positive de son propre état de santé	++	++	--

Source : CRÉDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français", 1998-1999.

Méthodologie

En matière d'opinions, il existe de nombreux effets de structure. Par exemple, doit-on considérer que les habitants des communes rurales sont "naturellement" traditionalistes en matière de mœurs, ou ne doit-on pas plutôt rattacher leur relatif conservatisme à la sur-représentation qu'on y trouve des personnes âgées ?

Le travail effectué a donc consisté d'une part à définir le critère le plus pertinent pour décrire la zone de résidence, d'autre part à utiliser des modèles de régressions logistiques, qui permettent d'apprécier l'impact propre de chaque facteur socio-démographique (l'âge, le diplôme, la zone de résidence, les revenus...) sur les opinions; toutes choses égales par ailleurs. Ce sont les résultats de ces régressions, neutralisant les effets de structure, qui sont présentés dans le texte.

Pour en savoir plus

Les résultats présentés ici sont extraits d'un cahier de recherche intitulé : "L'influence du lieu de résidence sur les opinions", par R. Bigot et L. Ortalda, sous la direction de G. Hatchuel (Cahier de recherche n° 151, octobre 2000). Il est disponible au CRÉDOC, Prix : 175 Francs.

Voir aussi :

- "L'espace des opinions des Français. 19 ans d'observations", J.-P. Loisel sous la direction de G. Hatchuel, CRÉDOC, Cahier de recherche n° 122, octobre 1998.
- "Les grands courants d'opinions et de perceptions en France (de la fin des années 70 au début des années 90)", G. Hatchuel, Collection des rapports, n° 116, CRÉDOC, mars 1992.

Les données présentées ici sont issues du système d'enquêtes du CRÉDOC sur "Les Conditions de vie et les Aspirations des Français". Elles portent sur les vagues cumulées de 1982-1983, d'une part, de 1998-1999, d'autre part. Chaque vague est réalisée auprès d'un échantillon de 2000 personnes représentatives de la population âgée de 18 ans et plus.

Les questions relatives à l'état de l'environnement ont été posées dans l'enquête à la demande d'EDF.

CRÉDOC Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication
Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques : Brigitte Ezvan
Tel. : 01 40 77 85 01
relat-presse@credoc.asso.fr

Diffusion par abonnement uniquement
200 francs par an
Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC